

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2020

DIRECTEUR D'ÉCOLE - (N° 2951)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC111

présenté par

M. Reiss, M. Hetzel, Mme Beauvais, M. de Ganay, Mme Corneloup, M. Door, M. Quentin,
M. Cordier, M. Cinieri, M. Jean-Claude Bouchet, M. Ramadier, M. Descoeur, Mme Poletti,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Le Grip, Mme Meunier, Mme Kuster, Mme Valentin,
M. Boucard, Mme Louwagie, M. Perrut, Mme Duby-Muller, M. Sermier, M. Pauget, M. Bazin et
M. Cattin

ARTICLE 2

A la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« à l'emploi »

les mots :

« sur un emploi fonctionnel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision et de cohérence.